New Nouveau Brunswick

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant		Date d'inspection
Garderie Jeunes Amigos Inc.		Le 20 novembre 2026
Nom de l'établissement		**Numéro de permis**
Garderie Jeunes Amigos Inc.		2019550
Adresse		**Numéro de téléphone**
83 Old Shediac Road Memramcook NB E4K 1V1		(506) 377-5437
Type de permis	**Nombre maximal d'enfants**	**Âges des enfants**
Garderie éducative à temps partiel	15	ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE	**Titre du poste**	
Celina Boudreau Chiasson	Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La mentore en assurance de la qualité est sur les lieux pour effectuer une inspection de surveillance.

La mentore en assurance de la qualité est présente en avant-midi durant les jeux intérieurs. Comme activité, les enfants écrivent et bricolent une lettre au père Noël. L'éducatrice les accompagne en les aidant à épeler et à écrire les mots qu'ils souhaitent inclure dans leur lettre.

Les éléments suivants ont été vérifiés :
- affichés dans un endroit bien en vue dans l'établissement
- le lieu d'exploitation
- l'aire de jeu intérieure
- le matériel et l'équipement de l'aire de jeu intérieure
- les espaces de rangement
- les toilettes
- les effets personnels
- l'aire de jeu extérieure
- le matériel et l'équipement de l'aire de jeu extérieure

Durant la visite, le ratio est respecté.

original signé par
Celina Boudreau Chiasson — Le 20 novembre 2026
Signature Personnel, Service de garderie éducative — Date

original signé par
Ginette Gauvin — Le 20 novembre 2026
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée — Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"